

# Fiche-action 2 : valoriser les métiers de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse

*Susciter des vocations et promouvoir les métiers d'assistante maternelle et d'animateur*

*Co-construire entre organisateurs un plan de valorisation des métiers de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse*

*Accompagner les professionnels vers des aides à la formation ou à l'installation*

## **ACTIONS IDENTIFIÉES**

### **1. Campagne de promotion des métiers d'assistante maternelle et d'animateur en montrant les différentes facettes du métier, les différents lieux d'intervention**

- > organiser un temps de réflexion sur la campagne à mener, définir la stratégie et communiquer sur le métier
- > localiser en Haute Corrèze des formations PMI
- > accompagner les professionnelles vers des dispositifs d'aide à l'aménagement, la sécurisation de leurs domiciles/lieux d'exercice de leur profession (ex : RIAC)

### **2. Reconnaissance des métiers de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse**

- > faire connaître les métiers: stages in situ (en situation de travail)
- > accompagner la formation des jeunes (aides au Bafa)
- > recensement des besoins en formations pour l'ensemble des organisateurs et mutualisation des formations, avec délocalisation sur le territoire
- > réflexions et mise en place d'analyses de pratiques professionnelles

